



## Écho des villes

sonores. Sont principalement visées les activités dans les jardins pour les pavillons et les travaux des particuliers dans les immeubles collectifs. En cas de non-respect de l'arrêté, les contrevenants s'exposent à une amende forfaitaire de 68 €. Mais la Ville souhaite avant tout privilégier la pédagogie. Le Maire explique que cette campagne a pour origine une recrudescence de personnes qui contactent la mairie pour faire valoir leur droit à la tranquillité.

Pour plus d'efficacité, les syndicats de copropriétés du Raincy ont été associés à cette opération. Des affichettes « *Chut!* » de sensibilisation leur ont été remises pour être apposées dans toutes les entrées des résidences dont ils ont la charge.

Pour plus d'informations : [www.leraincy.fr/sites/default/files/nouvel\\_arrete\\_du\\_bruit\\_4.pdf](http://www.leraincy.fr/sites/default/files/nouvel_arrete_du_bruit_4.pdf)

## L'arbre augmenté pour rafraîchir la ville

12 au 15 juillet 2018 au square Schwartzberg, Paris

*Une installation éphémère et poétique a pris racine durant quatre jours en juillet dernier dans l'un des lieux les plus chauds de la capitale, le square Schwartzberg dans le 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Un tulipier de Virginie, arbre originaire des États-Unis, a fait tomber la pluie dès qu'il détectait un son d'un niveau suffisant.*

Conçu par Clément et Antoine Bertin, architecte et artiste sonore et réalisé en collaboration avec Artists & Engineers, l'arbre de pluie est une installation technique sonore et de jeux d'eau qui se greffe sur des arbres existants pour inventer un « *arbre augmenté* » qui fait tomber la pluie

lorsqu'il détecte un cri. Les fines gouttes de pluies se dispersent à travers les feuilles et créent des reflets pour les yeux et les oreilles. La bruine ainsi produite permet d'abaisser la température dans des environnements citadins et minéraux comme le Square Schwartzberg.



Le prototype expérimenté en juillet était relié à une fontaine du parc qui alimentait une citerne fournissant la pluie. À terme, l'idée est d'utiliser de l'eau de pluie récupérée, assainie et rendue potable.

À travers les âges et le monde, les danses de pluies autour des arbres ont toujours eu pour but d'influencer le climat, afin d'éviter les sécheresses et de favoriser les récoltes. Retranscrites aujourd'hui en ville l'interprétation contemporaine de ces cérémonies pourrait grâce à la mise en place de ces arbres de pluie offrir l'opportunité de se réunir et de se rafraîchir. Un nouveau rituel dont on espère qu'il pourra s'étendre et se pérenniser à d'autres lieux.

Réalisé dans le cadre du programme FAIRE, accélérateur de projets urbains et architecturaux innovants lancé par le Pavillon de l'Arsenal et de la Ville de Paris en collaboration avec MINI et le soutien de la Caisse des Dépôts et des institutions et écoles de design franciliennes, l'arbre de pluie est un démonstrateur et une expérimentation unique réalisée grâce au soutien de la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement, de la médiathèque Françoise Sagan et de l'école Léon Schwartzberg.

Pour en savoir plus : [www.faireparis.com](http://www.faireparis.com)

